

FLASH SANITAIRE

Communiqué de POLLENIZ

EDITO 

SOMMAIRE 

PETIT TOUR D'HORIZON...

Les giboulées de mars ont fait leur apparition, après un épisode glacial dont on avait oublié la normalité en hiver. Cela calme la nature qui avait cru le printemps arrivé. Nous apprécierons plus longtemps la floraison des jonquilles. Mais d'une façon générale, les plantes qui sont pour nous un souci de santé publique n'ont pas encore repris leur cycle de végétation. Profitons de cette accalmie passagère.

Sur le front des insectes, la situation reste identique à ce que nous avons pu décrire à travers nos précédents flashs sanitaires.

... ET PUIS PARTONS VERS D'AUTRES HORIZONS

Celui des mammifères, plus particulièrement celui de gros rongeurs qui apprécient nos habitats humides, en s'y installant de façon effrontée, maçonnant leurs terriers dans les berges, consommant toutes les plantes environnantes, qu'elles soient natives des dits-milieus ou cultivées à proximité, n'étant pas regardant sur la qualité de l'eau car ils y urinent et défèquent chaque jour...

Photo © FDGDON 44



En période d'inondation hivernale, les rongeurs n'hésitent pas à écorcer des arbres...

Mais qui sont donc ces rongeurs qui osent troubler nos chers milieux humides ? Vous le saurez en lisant la suite de ce flash sanitaire.

Propos de saison

Ragondin et Rat musqué. Petit bilan des grands nombres

Pourquoi une telle baisse

Agir contre les rongeurs aquatiques envahissants. Un acte de salubrité publique

Gestion du risque évalué

Attention : chenilles à poils toujours en procession

Nouveaux signalements de cocons de Bombyx cul brun

Actualité réglementaire



POLLENIZ
RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL
Réseau FREDON-FDGDON
Pays de la Loire

FREDON Pays de la Loire
9, avenue du Bois l'Abbé—CS 30045
49071 BEAUCOUZE CEDEX

Mail : polleniz@polleniz.fr
www.polleniz.fr

**La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014**

N°37 — mars 2018

Ragondin et Rat musqué

Petit bilan des grands nombres

La région des Pays de la Loire est très riche en zones humides. Outre son réseau hydrographique assez dense et la présence de mares, d'étangs, de retenues d'eau potable, elle se démarque par ses nombreux marais dont certains sont de grande dimension : le Marais poitevin (deuxième marais de France en superficie derrière la Camargue), le Marais breton, le Marais de Guérande, le Marais de la Brière, le lac de Grandlieu...

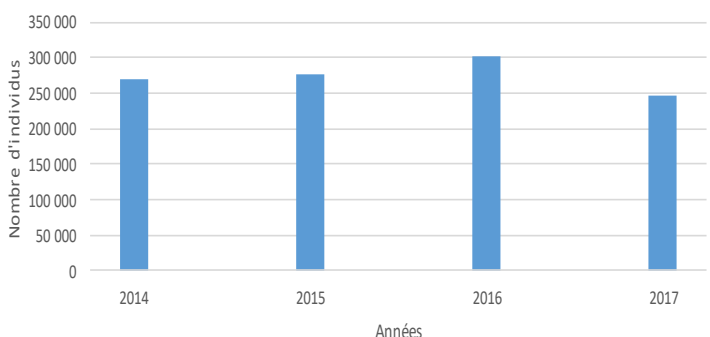
En contrepartie, ce sont autant de milieux accueillant pour le Ragondin et le Rat musqué. Il suffit de découvrir les chiffres pour se faire une idée.

Le réseau POLLENIZ vient d'établir le bilan des opérations de destruction des deux espèces pendant la campagne 2017 sur l'ensemble de la région.

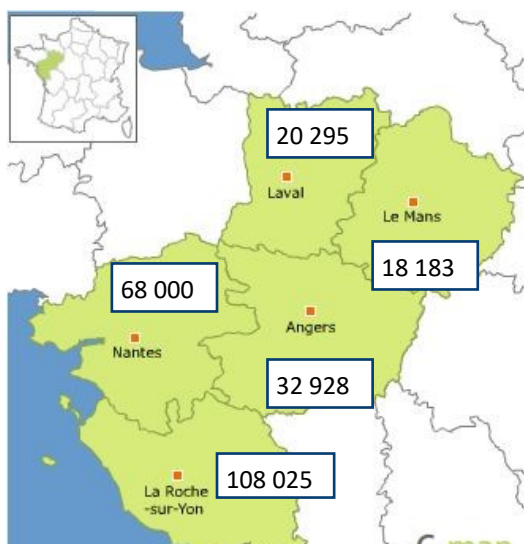
Il s'élève à 247 430 individus, soit une baisse globale de 18,25 % par rapport à 2016.

Par ailleurs, une grande diversité existe selon les départements (Cf. carte ci-après). En effet, la tendance est à la hausse en Mayenne (+ 32 %) et en Sarthe (+ 3,4 %). En revanche, nous enregistrons de fortes baisses en Vendée (- 20,3 %) et en Loire-Atlantique (- 29,7 %), ainsi qu'une baisse plus limitée en Maine-et-Loire (- 12,7 %).

Evolution du nombre de ragondins et rats musqués capturés ou tirés en Pays de la Loire de 2014 à 2017



Pourquoi une telle baisse ?



Répartition des animaux capturés et tirés par département en Pays de la Loire pour la campagne 2017 (chiffres POLLENIZ—mars 2018)

Une telle évolution n'est pas sans nous interroger. Elle appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, il faut préciser que les efforts de lutte sont globalement les mêmes d'une année à l'autre. Ils ont même augmenté dans certains départements (Loire-Atlantique, Mayenne...).

La baisse provient surtout des départements côtiers, la Vendée et la Loire-Atlantique. La raison la plus probable semble climatique. En janvier 2017, un coup de froid (-5 à -7°C) sur plusieurs jours a pu provoquer une rupture de reproduction et faire disparaître une éventuelle génération hivernale. Par la suite, avec une longue période de sécheresse, de l'hiver jusqu'à l'automne et la raréfaction des points d'eau (en marais, les réseaux secondaires et tertiaires étaient totalement asséchés), les rongeurs ne se sont pas déplacés aussi facilement que d'ordinaire, ce qui n'a sans doute pas favorisé le "brassage de populations", et par conséquent la reproduction. Des compétitions pour les territoires, pour la nourriture ont eu lieu et ont également perturbé la reproduction.

La conséquence de ce constat a entraîné d'autres perturbations. Il n'y a pas eu de battues au fusil en début d'année 2017 sur certains secteurs habituellement inondés. Et sur la période printemps-automne, en zones de marais, les piègeurs ont nettement moins capturé d'individus.

Agir contre les rongeurs aquatiques envahissants

Un acte de salubrité publique

L'eau est très présente dans notre environnement quotidien en Pays de la Loire. Elle nous est chère car elle est symbole de vie et constitue un élément essentiel de notre paysage avec le sol, l'air et le règne des êtres vivants.

Rivières, canaux dans les marais, mares, étangs, lacs ou retenues collinaires, autant d'expressions de l'eau dont il importe de conserver les qualités physico-chimique et biologique.

Ces milieux humides se prêtent à de nombreuses activités humaines, dont celles attachées aux loisirs (sports, baignade, pêche...). En Pays de la Loire, 51 sites de baignade en eau douce seront ouverts au public en 2018. Pour cela, la qualité de l'eau est suivie par l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire. Sur le plan sanitaire, le réseau POLLENIZ accompagne l'ARS pour expertiser les sites de baignade en termes d'infestation par les rongeurs aquatiques envahissants.



Site de la Rincerie sur la commune de la Selle Craonnaise en Mayenne—Photo © FDGDON 53

En effet, les ragondins et rats musqués sont porteurs de plusieurs parasites et d'une bactérie responsable de la leptospirose, zoonose transmissible à l'homme et à certains animaux. Ainsi, chaque année, les sites sont visités, les populations de rongeurs estimées et les risques mesurés en tenant compte de plusieurs indicateurs caractérisant le plan d'eau (facilité d'accueil des animaux par le site, voies de colonisation, lutte effectuée au niveau du site et de son environnement...).

Gestion du risque évalué



Photo © FDGDON 44

L'indésirable
ragondin

L'évaluation du risque conduit à un rapport fourni au commanditaire, puis au gestionnaire de chaque site. A partir des conclusions de l'expertise et des conseils proposés, le gestionnaire est en mesure de prendre les décisions qui s'imposent.

Plusieurs situations peuvent se présenter, en particulier :

- ♦ **Le risque est faible** et une gestion des populations est régulièrement effectuée ; aucune action nouvelle est à prévoir.
- ♦ **Le risque est moyen**, des actions de lutte sont déjà conduites mais se révèlent insuffisantes ; le gestionnaire est invité à augmenter la pression de lutte sur les populations de rongeurs.

Il peut alors se rapprocher de notre réseau afin de connaître les opérations menées habituellement sur le secteur environnant son site de baignade et d'étudier les solutions complémentaires à mettre en œuvre.

♦ **Le risque est fort à très fort** ; il est alors nécessaire de reconsidérer ce qui se fait sur le secteur afin de réfléchir à une stratégie de lutte permettant d'obtenir l'efficacité dans la maîtrise des populations de ragondins et rats musqués. Ce travail se fait en collaboration avec notre réseau, dans le cadre du plan d'action régional décliné depuis le début de l'année 2018.



Photo © FDGDON 85

Le piège-cage à une entrée est actuellement le plus utilisé pour la capture des ragondins et des rats musqués dans notre région

ATTENTION : CHENILLES A POILS TOUJOURS EN PROCESSION

En Loire-Atlantique, la FDGDON observait le 20 février dernier, sur la commune des Sorinières, de belles processions de chenilles processionnaires du pin, cela avant la période de grand froid hivernal.



Pour plus d'informations, si vous êtes ennuyé par la présence de ces chenilles, consulter le flash sanitaire n°34 à partir du lien : [Flash sanitaire n°34 - Décembre 2017](#).

Nouveaux signalements de cocons du Bombyx cul brun

Notre réseau nous signale des cocons du Bombyx cul brun en Vendée (Commune de Pétosse) et le long de l'axe routier Nantes-Rennes. Aucune gêne n'est signalée. Les densités de populations sont basses. Cette situation à faible risque ne doit pas occulter les précautions d'usage à prendre pour toute intervention sur haies infestées.

Sources d'information du dossier

◆ Réseau POLLENIZ (FREDON-FDGDON Pays de la Loire)

◆ Journal officiel du 22 février 2018 ::

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036629837&dateTexte=&categorieLien=id>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036629851&dateTexte=&categorieLien=id>



Actualité réglementaire



Parution des arrêtés ministériels relatifs à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain

Le 22 février dernier paraissaient au Journal Officiel deux arrêtés ministériels :

- celui du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain,
- celui du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Après le décret n°017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales, ces deux arrêtés complètent l'arsenal réglementaire permettant l'application du règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes et des règlements d'exécution.

Les opérations de lutte contre les espèces non indigènes, non domestiques et non cultivées peuvent donc démarrer dans un cadre réglementaire opérationnel !

Vos correspondants



FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
polleniz44@polleniz.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Florent Dupont
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel
polleniz53@polleniz.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Christine Lejeune
polleniz72@polleniz.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 61

Contact : Johan Bornier
polleniz85@polleniz.fr

Rédaction : POLLENIZ - 02 41 48 75 70

Rédacteur en chef : Gérald Guédon

Contributeurs : l'équipe technique du réseau POLLENIZ et les observateurs